

Le 19 mars 2013

## Des mesures d'urgence pour le PV sans attendre la fin du débat national et de la mission Rifkin

### A) Etat de la filière

#### Baisse d'activité :

Au plan national, la filière PV a perdu, entre 2010 et 2012, 47 % d'emplois (env. 15 000). D'après une enquête Solaire en Nord sur 11 entreprises représentant environ 40% de l'activité en région entre 2011 et 2012 la puissance installée a été divisée par 6.

#### Objectif régionaux / activité annuelle :

Les objectifs du SRCAE (560 MWc en 2020) et du SRADDT (2790 MWc en 2050) conduisent à une progression de 60 à 70 MWc par an. Or nous sommes à un total de 75 MWc installés avec une progression annuelle de 28 MWc en 2012 et **seulement 2 MWc sur le dernier semestre**. Il y a donc un important retard à combler (chiffres et graphiques en annexe).

### B) Actions de l'association

- Depuis plusieurs années, Solaire en Nord, travaille au développement d'une filière saine avec les installateurs de la Région. Ils sont actuellement 8 signataires de notre Charte.
- Nous sommes à l'origine d'un club CIGALES dédié : *Cigales Energies nouvelles*
- Nous avons également contribué à la création de l'association Solis et de la coopérative Solis-Métropole qui réalise un premier projet sur une école de Lille.
- Sociétaire d'Enercoop, Solaire en Nord soutient la démarche d'énergie citoyenne coopérative que proposent **SOLIS, Energéthic et Enercoop**.

### C) Action en relais en attendant les mesures nationales et régionales.

#### 1. kit 1kWc en autoconsommation

Il s'agit de promouvoir ce petit équipement (7m<sup>2</sup> de panneaux) dans le cadre de la rénovation de logements sociaux. Pour diminuer les coûts initiaux, il s'installe en surimposition sans frais de raccordement et sans coût d'accès au réseau grâce au choix de l'autoconsommation.

L'économie annuelle escomptée serait de 100 à 158 € pour les utilisateurs du logement en considérant un tarif moyen de 19,75 c€/kWh sur 20 ans.

#### Nous souhaitons du Conseil Régional :

- Un relais de notre action qui est coordonnée avec celle de quelques entreprises militantes ayant proposé de nous offrir un kit 1kWc.
- Un partenariat pour la journée d'inauguration de ce kit 1kWc sur un logement social rénové par le Comité Armentièresois d'Amélioration du Logement ou une autre structure en présence des entreprises partenaires.
- Le financement d'une étude sur l'autoconsommation qui pourrait être réalisée par le CD2E.  
La suite du projet pourrait consister à équiper une dizaine de sites pilotes d'appareils de mesure en temps réel de la production et de la consommation (Les entreprises signataires de la charte Solaire en Nord proposeront à la vente des kit 1kWc, une sélection sera faite parmi les premiers clients particuliers, collectivités ou bailleurs sociaux).  
Solaire en Nord prendra contact avec les occupants pour une sensibilisation à la sobriété énergétique et à l'utilisation optimale de l'énergie solaire. Le CD2E s'occupera de l'instrumentalisation et de la collecte des données; des ½ journées d'information et de sensibilisation pourraient être organisées (élus, grand public).
- L'édition d'un document commun (Conseil régional - Solaire en Nord) de promotion de l'autoconsommation à l'attention des bailleurs sociaux diffusé notamment par les entreprises partenaires à l'origine de cette proposition.

#### 2. kit 3kWc avec la vente du surplus.

Ce type de contrat avec EDF qui fait aussi appel à l'autoconsommation diminuerait l'impact du photovoltaïque sur la CSPE et allègerait donc la facture des consommateurs. Malheureusement, le coût du raccordement et un coût annuel d'accès au réseau très élevés restent dissuasifs.

#### Nous souhaitons du Conseil Régional :

- Une aide correspondant aux frais de raccordement permettant de promouvoir cette formule.  
Une aide de 600€ permettrait selon le CD2e un TRI d'environ 12 ans, il est actuellement de 11 ans pour la vente de la totalité.

### 3. Patrimoine et coopératives citoyennes

Des coopératives citoyennes ont été créées en Nord, Pas-de-Calais (Solis, Energéthic, Enercoop). Elles travaillent en concertation étroite les unes avec les autres.

A l'association Solaire en Nord, nous pensons que les collectivités territoriales pourraient être un élément moteur pour leur développement en proposant les toitures ou autres surfaces des éléments de leurs patrimoines immobiliers respectifs comme supports des installations solaires à venir.

Nous considérons que l'objectif de réaliser une vingtaine de centrales de 50 kWc dans l'espace d'une année serait un signe fort en faveur des ENR sur le chemin de la transition énergétique régionale et en direction des installateurs PV de la région qui peinent à survivre.

Dans ce cadre, les subventions éventuelles de la Région contribueraient au maintien de la filière restante et de ses emplois dont la région a besoin.

En prônant résolument le développement des ENR, les collectivités territoriales pourraient avoir un rôle d'entraînement auprès des différents financeurs.

### 4. Investissements nécessaires au développement du PV pour atteindre les objectifs

Les objectifs annuels du SRCAE étant de 60 MWc, le montant de l'investissement photovoltaïque par le secteur privé nécessaire par an serait de **150 Millions d'euros** (base du calcul : 2,5 € par Wc).

Quels moyens, l'Etat et la Région peuvent-ils mettre en œuvre pour tendre vers ces objectifs?

### 5. Remarques :

- La région Aquitaine lance un appel à projets photovoltaïques en autoconsommation électrique.

Extrait du site internet de la Région Aquitaine :

*"En effet, par essence, les énergies renouvelables et tout particulièrement le photovoltaïque répondent à la fois aux problèmes de flux énergétiques en terme de proximité entre l'offre et la demande, limitant les impacts sur le réseau, et de coûts croissants par l'effacement au réseau de tout ou partie des besoins électriques d'un bâtiment ou d'une activité. Il est à noter que les prévisions d'augmentation de prix de l'électricité de l'ordre de 30% d'ici 2016 selon la Commission de Régulation de l'Energie (50% à 2020 d'après le Sénat) est un indicateur solide pour s'engager dans la voie de l'autoconsommation."*

- Plateformes logistiques : au regard des surfaces disponibles quels leviers la Région possède-t-elle pour inciter à l'installation de capteurs photovoltaïques.

- En raison du démarchage abusif de certaines sociétés que nous communiquent les Espaces Infos Energie, nous proposons la diffusion d'un document identique à celui de l'ADEME Limousin.

## ANNEXE : EVOLUTION DU PHOTOVOLTAÏQUE

### - Chiffres des raccordements en Nord - Pas de Calais

Source : Tableau de bord éolien-photovoltaïque du Ministère de l'Ecologie

2010 : **16 MWc**, 2011 : **23 MWc**, 2012 : **28 MWc**

**seulement 2 MWc sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2012**

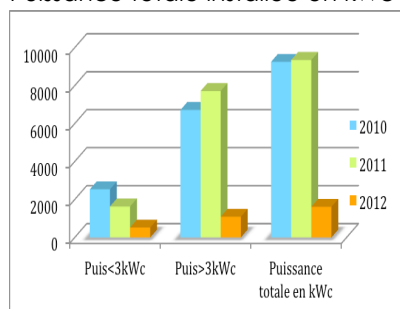
Puissance totale au 31/12/2012 : **75 MWc**

SRCAE du Nord - Pas de Calais, l'objectif est de **560 MWc** en 2020.

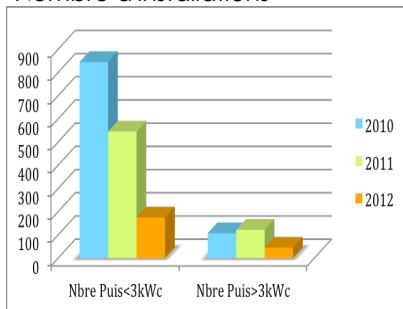
Pour atteindre ces objectifs, cela nécessite une progression de 60 MWc/an

### Enquête Solaire en Nord sur l'évolution de l'activité de plusieurs entreprises photovoltaïques de la région Nord - Pas de Calais, durant ces 3 dernières années

Puissance totale installée en kWc



Nombre d'installations



### Puissance raccordée en MWc 2011 2012 chiffres ERDF

